3.2 Vie en couple

Le nombre de Pactes civil de solidarité (Pacs) nouvellement conclus continue de progresser en 2010, mais moins rapidement que les années précédentes. 195 000 Pacs ont été signés en 2010, soit 13 % de plus qu'en 2009, après + 20 % en 2009 et + 40 % en 2008. Le nombre de Pacs se rapproche de plus en plus de celui des mariages : 185 000 Pacs ont été signés par des partenaires de sexes différents, soit 95 % de l'ensemble des Pacs, quand 249 000 mariages ont été célébrés.

La baisse du nombre de mariages, entamée bien avant l'arrivée du Pacs, se poursuit, même si elle semble s'être ralentie en 2010. Au total, il y a deux ans, on comptait deux mariages célébrés pour un Pacs conclu, on en compte cette année quatre pour trois Pacs.

L'intérêt des couples de sexes différents pour le Pacs se confirme. Avec la Belgique ou les Pays-Bas, la France est un des rares pays européens à proposer un contrat différent du mariage (il est plus centré sur le couple que sur la famille, sur l'organisation de la vie actuelle que sur l'anticipation du futur), ouvert tant aux couples homosexuels qu'hétérosexuels. La plupart des autres pays ont proposé des contrats pour les seuls couples homosexuels, voire progressivement ou directement le mariage homosexuel.

D'année en année, on se marie toujours de plus en plus tard : l'âge moyen au premier mariage a augmenté en 2009, comme régulièrement depuis 35 ans, et ce, aussi bien pour les époux que pour les épouses. En dix ans, il a progressé de deux ans et atteint 31,7 ans pour les hommes et 29,8 ans pour les femmes.

La part des personnes vivant en couple continue à diminuer, mais cette baisse ne s'observe maintenant qu'aux âges intermédiaires. Les trajectoires conjugales et les **familles** poursuivent leur diversification. Parmi les familles comportant des enfants de 0 à 17 ans, 20 % sont monoparentales et 8 % recomposées.

En 2009, la part des mariages avec au moins un époux de nationalité étrangère augmente légèrement par rapport à l'année précédente, passant de 15,6 % à 16,1 %, rompant ainsi avec la tendance à la baisse des années précédentes. La part des mariages entre deux étrangers ou entre Français et étranger (mariages mixtes) était en effet en diminution depuis 2003, année où elle avait atteint son plus haut niveau (19,9 %). Parmi les mariages mixtes, quand la femme est de nationalité étrangère, elle est plus souvent marocaine, algérienne, russe ou chinoise. Quand c'est l'homme qui est de nationalité étrangère, ce sont les ressortissants des pays du Maghreb et les Portugais qui sont les plus nombreux à se marier en France.

Entre 1999 et 2006 en France métropolitaine, la proportion de jeunes de 20 à 24 ans vivant en couple, marié ou non, est stable. La tendance à la baisse observée depuis 1982 s'interrompt. Vivre en couple est de moins en moins fréquent pour les 30 à 60 ans. ■

Définitions

Pacte civil de solidarité (Pacs): contrat entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Il a été promulgué par la loi du 15 novembre 1999. Il établit des droits et des obligations entre les deux contractants, en terme de soutien matériel, de logement, de patrimoine, d'impôts et de droits sociaux. En revanche, il est sans effet sur les règles de filiation et de l'autorité parentale si l'un des contractants est déjà parent. Le Pacs peut être dissous par la volonté de l'un ou des deux contractants en adressant une déclaration au tribunal d'instance. Il est automatiquement rompu par le mariage ou par le décès de l'un ou des deux contractants.

Divorce, état civil, état matrimonial, famille, taux de divorce, taux de nuptialité : voir rubrique « définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « Bilan démographique 2010 : la population française atteint 65 millions d'habitants », *Insee Première* n° 1332, janvier 2011.
- « Statistiques d'état civil sur les mariages en 2009 », Insee Résultats Société n° 115, novembre 2010.
- « L'évolution démographique récente en France : les adultes vivent moins souvent en couple », Population n° 3, Ined. 2010.
- « France, portrait social », Insee Références, édition 2010.
- « Vivre en couple : la proportion de jeunes en couple se stabilise », Insee Première n° 1281, février 2010.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr, rubrique Publications et services\Collections nationales\Insee Références

Mariages et taux de nuptialité

	Mariages	Taux de nuptialité	État matrimonial antérieur des époux en %		Âge moyen au premier mariage en années			
	en milliers	pour 1 000 hab.	Époux célibataire	Épouse célibataire	Hommes	Femmes		
France métropolitaine								
1960	319,9	7,0	89,9	90,5	25,7	23,1		
1970	393,7	7,8	92,1	92,5	24,7	22,6		
1980	334,4	6,2	87,5	88,5	25,1	23,0		
1990	287,1	5,1	83,2	84,1	27,6	25,6		
2000	297,9	5,0	81,5	82,4	30,2	28,0		
2009 (p)	245,2	3,9	79,2	80,5	31,7	29,8		
2010 (p)	243,0	3,9						
France								
2000	305,2	5,0	81,4	82,5	30,2	28,1		
2009 (p)	251,5	3,9	79,3	80,7	31,7	29,8		
2010 (p)	249,0	3,8						

Lecture : en 2009, 80,7 % des épouses se mariaient pour la première fois ; 19,3 % étaient veuves ou divorcées.

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

Femmes déjà mariées à divers âges par génération

en %

Génération	Âge atteint à la fin de l'année du mariage								
	20 ans	22 ans	24 ans	26 ans	28 ans	30 ans	35 ans	40 ans	50 ans
1940	28,3	55,5	73,6	81,9	85,9	88,3	91,0	92,1	92,8
1950	30,8	56,9	71,5	78,8	82,9	85,3	88,0	89,3	90,5
1960	24,3	41,5	53,6	61,4	66,8	70,7	76,1	79,3	82,2
1970	5,3	13,4	23,7	34,9	44,3	51,4	60,8	65,6	///
1980	2,0	6,2	13,3	22,5	31,0	37,5	///	///	///
1990	1,1	///	///	///	///	///	///	///	///

Champ: France métropolitaine.

Champ : France métropolitaine. Sources : ministère de la Justice ; Insee.

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

Divorces

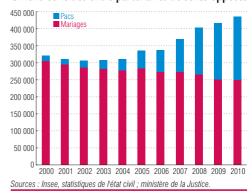
Année du jugement	Divorces prononcés en milliers	Divorces pour 1 000 couples mariés
1960	30,2	2,9
1970	38,9	3,3
1980	81,2	6,3
1990	105,8	8,4
2000	114,0	9,3
2008	129,4	10,6
2009	127,6	10,6

Taux de divorce selon la durée du mariage et l'année du divorce



Champ : France métropolitaine. Sources : ministère de la Justice ; Insee.

Unions conclues entre partenaires de sexes opposés



État matrimonial des personnes de 15 ans ou plus

en %

	1999	2007
Célibataire	34,8	36,4
Marié	51,0	48,6
Veuf	8,0	7,9
Divorcé	6,3	7,2

Champ: population des ménages en France métropolitaine. Source: Insee, RP1999 et RP2007 exploitation principale.

Nuptialité et divortialité dans l'Union européenne à 27

pour 1 000 habitants

	Taux de nuptialité		Taux de divorce	
	1980	2009 (p)	1980	2008
Allemagne	6,3	4,6	1,8	2,3
Autriche	6,2	4,2	1,8	2,4
Belgique	6,7	4,4	1,5	3,3
Bulgarie	7,9	3,4	1,5	1,9
Chypre	7,6		0,3	2,1
Danemark	5,2	6,0	2,7	2,7
Espagne	5,9	3,8	///	2,4
Estonie	8,8	4,0	4,1	2,6
Finlande	6,2	5,6	2,0	2,5
France métropolitaine	6,2	4,0	1,5	2,1
Grèce	6,5	4,7	0,7	
Hongrie	7,5	3,7	2,6	2,5
Irlande	6,4		///	
Italie	5,7	4,0	0,2	0,9
Lettonie	9,8	4,4	5,0	2,7
Lituanie	9,2	6,2	3,2	3,1
Luxembourg	5,9	3,5	1,6	2,0
Malte	8,8	5,7	///	///
Pays-Bas	6,4	4,4	1,8	2,0
Pologne	8,6	6,6	1,1	1,7
Portugal	7,4	3,8	0,6	212
République tchèque	7,6	4,6	2,6	3,0
Roumanie	8,2	6,3	1,5	1,7
Royaume-Uni	7,4		2,6	212
Slovaquie	8,0	4,9	1,3	2,3
Slovénie	6,5	3,2	1,2	1,1
Suède	4,5	5,2	2,4	2,3
Union européenne à 27	6,8		1,5	

Note : le divorce n'est pas autorisé à Malte. Il est autorisé en Espagne depuis 1981 et en Irlande depuis 1995.

Source : Eurostat.

Population 27